

QUESTION & RÉPONSES | Versement et banque de vacances



Les notions de base

L'accumulation des vacances

Les vacances s'accumulent du 1 mai au 30 avril. Elles sont disponibles à partir du mois de mai suivant la période d'accumulation. La « banque de vacances » est le nombre d'heures payables (statut TC) ou le montant accumulé en vacances (statut TP).

- **Statut temps complet (TC)** : Dans la majorité des cas, la « banque de vacances » est équivalente au « quantum ». Ce qui signifie que toutes les heures du quantum seront payées, sauf pour les exceptions suivantes : si, au cours de l'année de référence, la personne salariée a eu un statut TP ou un congé partiel ou une absence longue durée. Les accumulations se produisent à la période de paie contenant le 15e jour de chaque mois.
- **Statut temps partiel (TP) ou occasionnel** : La banque de vacances (montant) se cumule en fonction du nombre d'heures travaillées au cours de l'année de référence. Celle-ci diffère donc du quantum, donc seulement une partie du quantum est payable lors de la prise des vacances. La personne salariée peut toutefois se prévaloir de toutes les heures du quantum. En contrepartie, elle n'est pas non plus tenue de prendre les heures quantum non payées.

Le quantum de vacances

La banque quantum signifie le nombre d'heures dont la personne salariée dispose pour son congé annuel (vacances).

La période de référence pour le cumul de vos vacances est du 1er mai au 30 avril de l'année suivante. Le transfert de votre nouvelle banque de vacances se fera au retour de la paie précédant le 1er mai (par exemple pour les vacances accumulées au 1er mai 2025, elles seront disponibles à partir de la semaine du 20 avril 2025).

Prendre note les heures non payables et non prises de votre quantum (section **État banque** de votre relevé de paie) ne sont pas transférables à l'année suivante et seront perdues.

- **La personne salariée ayant accumulé un an de service en continu dans le réseau de la santé depuis le 1er mai de l'année précédente** : aura le nombre de jours de vacances selon ses années de service (voir le tableau ci-dessous) dans sa banque quantum.
- **La personne salariée n'ayant pas accumulé un an de service en continu dans le réseau de la santé depuis le 1er mai de l'année précédente** : aura accumulé 1 jour et 2/3 de vacances par mois de service dans sa banque quantum.

Quantum de vacances en fonction du nombre d'années de service au 30 avril

Années de service* au 30 avril	Quantum
Moins d'un an	1 jour 2/3 par mois de service <i>(peut compléter à ses frais)</i>
Un an	20 jours ouvrables
15 ans	21 jours ouvrables
16 ans	22 jours ouvrables
17 ans	23 jours ouvrables
18 ans	24 jours ouvrables
19 ans et plus	25 jours ouvrables

*Les années de services comprennent aussi les années reconnues dans le Réseau de la santé selon les règles des conventions nationales.

Où puis-je aller voir ce que j'ai dans ma banque de vacances?

Vous pouvez aller voir à deux endroits vos banques vacances. À partir de votre compte Logibec, dans Dossier employé, Banques, et sur vos relevés de paies dans Banques.

Comment lire mes banques de vacances?

Dans Logibec

Banques de l'employé						
☐ Banques antérieures ☐ Banques désactivées						
Banque	Date début	Solde	Relevé	Solde Relevé	Horaire planifié	Solde disponible
TEMPS CONV	2013-12-01	18h30	0h00	18h30	0h00	18h30
VACANCES	2022-04-24	26h18	20h40	5h38	0h00	5h38
QUANTUM	2022-04-24	44h41	35h00	9h41	0h00	9h41
VACANCES	2023-05-07	81h02	0h00	81h02	0h00	81h02
QUANTUM	2023-05-07	140h00	0h00	140h00	0h00	140h00

- VACANCES** : Vacances courantes payables et disponibles depuis le 2022-04-24.
Le système tient compte des heures planifiées au calendrier de vacances et déduira vos heures de votre banque.
 - Solde** : solde restant de vacances en heures à prendre.
 - Relevé** : heures que vous avez à votre relevé de la paie courante et qui seront déduites de votre banque. Le Relevé sera à 0h00, si vous n'avez pas de vacances de planifiées dans la paie courante.
 - Solde Relevé et Solde disponible** : heures restantes disponibles au retour du traitement de la paie courante.
 - Horaire planifié** : heures que vous avez inscrites comme choix de vacances au calendrier de vacances.
- QUANTUM** : heures totales disponibles depuis le 2022-04-24. Le Quantum est le total des heures et inclut les heures payables et non payables. Ce sont les employés à temps partiel qui auront des heures non payables, car ceux-ci accumulent selon leurs heures travaillées durant l'année.
- VACANCES (2023-05-07)** : heures payables accumulées et qui seront disponibles à partir du 2023-05-07.
- QUANTUM (2023-05-07)** : heures totales qui seront disponibles à partir du 2023-05-07.

En résumé dans notre exemple ci-dessus, l'employé aura droit à ses 20 jours de vacances au 2023-05-07, soit 140h00, mais n'aura seulement que 81h02 qui seront payables sur les 140h00 en raison des périodes travaillées avec un statut temps partiel.



Au relevé de paie

Banques		
Description		Unité
TEMPS DU	HR	21.00
VACANCES QUANTUM	HR	44.69
VACANCES T.P.	HR	26.30
VACANCES T.P.	MT	638.17
VAC. TP - MAI 2023	HR	78.79
VAC. TP - MAI 2023	MT	2213.76
ANC. SYNDICAT 192	AA-JJJ	0A-060J
ANC. SYNDICAT 193	AA-JJJ	2A-238J

VACANCES QUANTUM HR : Les heures totales à prendre (Banque courante)

VACANCES T.P. HR : Les heures payables totales à prendre (Banque courante)

VACANCES T.P. MT : Le montant payable correspondant aux heures payables. (Banque courante)

VAC. TP - MAI 2023 HR : Les heures payables. (Année prochaine)

VAC. TP - MAI 2023 MT : Le montant payable selon les heures payables. (Année prochaine)

Je veux enlever les heures non payables au quantum, que dois-je faire?

C'est possible de faire enlever en totalité ou partiellement les heures non payables selon les *Normes du travail*. Il suffit d'en faire la demande au service de la rémunération et avantages sociaux en envoyant un courriel à remuneration.as.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca. Le service fera le calcul et vous dira ce qu'il est possible d'enlever ou non. En faisant enlever la portion non payable, ceci fera en sorte que vous aurez moins d'écart entre le payable et par conséquent, vous serez mieux rémunéré pour vos vacances.

Prévu aux normes du travail

Les journées de vacances admissibles sont celles excédant celles prévues à la *Loi sur les normes du Travail (LNT)* définies ci-dessous :

- Les personnes salariées ayant moins de 1 an de service continu doivent conserver minimalement 1 jour de vacances par mois complet de service, sans dépasser 2 semaines.
- Les personnes salariées ayant entre 1 et 3 ans de service continu doivent conserver minimalement 2 semaines de vacances.
- Les personnes salariées ayant 3 ans et plus de service doivent conserver minimalement 3 semaines de vacances.

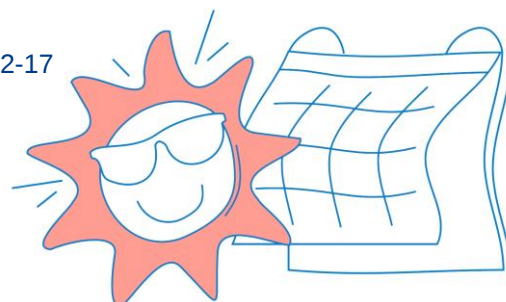
Comment le système verse mes vacances?

Exemple versement de vacances à temps partiel

Vacances en banque de l'employé avant sa prise de vacances

État des banques		
Description		Montant
TEMPS DU	HR	7.92
VACANCES QUANTUM	HR	114.69
VACANCES T.P.	HR	67.49
VACANCES T.P.	MT	1637.62
VAC. TP - MAI 2023	HR	43.67
VAC. TP - MAI 2023	MT	1225.08

L'employé prend **35h00 de vacances** à la période de paie finissant le 2022-12-17



Voici ce qu'elle a à son relevé de paie lors du paiement

Rémunération	Unité	Montant
REGULIER	7.00	179.76
CONGES FERIÉS	7.00	
REPRISE DE TEMPS DU	7.00	179.76
VAC. TEMPS PARTIEL	20.60	499.85
B.M. MALADIE		15.13
B.M. FERIE		20.50
VACANCES QUANTUM	14.40	

Voici comment le système a versé les vacances

$1637.62\$ / 67.49h = 24.26\$ \text{ de l'heure}$
 $67.49h / 114.69h \times 35h = 20.60 \text{ heures payables}$
 $35h - 20.60h = 14.40 \text{ heures non payables}$
 $20.60h \times 24.26\$ \text{ de l'heure} = 499.85\$$

Vacances en banque à la période de paie finissant le 2022-12-17

État des banques			
Description		Montant	
TEMPS DU	HR	.92	▲
VACANCES QUANTUM	HR	79.69	
VACANCES T.P.	HR	46.89	
VACANCES T.P.	MT	1137.77	
VAC. TP - MAI 2023	HR	44.79	
VAC. TP - MAI 2023	MT	1256.61	▼

$114.69h - 35h = 79.69h \text{ quantum restantes}$
 $67.49h - 20.60h = 46.89h \text{ payables restantes}$
 $1637.62\$ - 499.85\$ = 1137.77\$ \text{ montant restant}$

Exemple versement de vacances à temps partiel et temps complet

Vacances en banque avant la prise des vacances

État des banques			
Description		Montant	
TEMPS DU	HR	10.25	▲
VACANCES QUANTUM	HR	416.79	
VACANCES T.C.	HR	291.78	
VACANCES T.P.	HR	97.00	
VACANCES T.P.	MT	4033.21	
VAC. TP - MAI 2023	HR	11.25	▼

L'employé prend **75h00 de vacances** à la période de paie finissant le 2022-06-04

Voici ce qu'elle a à son relevé de paie lors du paiement

Rémunération	Unité	Montant	
VAC. TEMPS PARTIEL	69.96	2908.90	1
VAC. NON PAYEES, COT.	5.04		:

Voici comment le système a versé les vacances

$97h + 291.78h = 388.78 \text{ heures}$
 $388.78h / 416.79h \times 75h = 69.95h \text{ VACTP payées}$
 $75h - 69.95h = 5.05h \text{ VAC non payées}$
 $4033.27\$ / 97h \times 69.95h = 2908.48\$$

**Le système verse toujours les vacances à temps partiel en premier*

Vacances en banque à la période de paie finissant le 2022-06-04

État des banques			
Description		Montant	
TEMPS DU	HR	10.25	▲
VACANCES QUANTUM	HR	341.79	
VACANCES T.C.	HR	291.78	
VACANCES T.P.	HR	27.04	
VACANCES T.P.	MT	1124.31	
VAC. TP - MAI 2023	HR	18.25	▼

$416.79h - 75h = 341.79h \text{ quantum restantes}$
 $97h - 69.95h = 27.04h \text{ payables restantes (VACTP)}$
 $4033.27\$ - 2908.48\$ = 1124.31\$ \text{ montant restant (VAC TP)}$

